

**Compte-rendu de l'entrevue SNTRS-CGT - Déléguée Régionale de la DR 17  
à Rennes le 2 septembre 2014**

**Délégation syndicale:** Lise Caron (Secrétaire Régionale du sntrs-cgt), Yveline Laverret (Rennes), Agnès Fercoq (Nantes), Frédéric Boutet (Rennes), Hugues Gascan (Angers).

**Administration:** Clarisse David, Déléguée Régionale (DR), Florence Morineau Adjointe à la Déléguée.

Abréviations: PDL région des pays de la Loire. DU : Directeurs d'unité. RH : ressources humaines

**Bilan de l'emploi de la DR17:**

**SNTRS-CGT :** Quel est le bilan de l'emploi de la DR17, notamment, pour les IT, les contractuels, les chercheurs, les post-doctorants ainsi que les recrutements internes et externes sur les années 2011, 2012, 2013 et 2014 ?

**DR :** Un rappel est fait sur les moyens financiers qui sont la subvention d'état et les ressources propres. Au 31 décembre 2013, la DR17 n'a pas observé de diminution et d'augmentation. Cependant, pour 2015, le budget sera en diminution. La DR accepte d'affiner les flux d'effectif par métiers et par BAP.

**SNTRS-CGT :** serait-il possible de voir l'évolution des concours internes et externes des agents par branche d'activités professionnelle dans la délégation ?

**DR :** Ces statistiques seront transmises lors de la prochaine réunion.

**SNTRS-CGT :** a observé des pertes d'emplois de titulaires et de contractuels.

**DR :** Cela dépend malheureusement des projets. Il y a eu environ 2000 départs d'agents : à la retraite, des démissions et des demandes de disponibilité. Ces postes sont récupérés par les Instituts ????

**SNTRS-CGT :** Les laboratoires sont les plus touchés sachant que la structure de la COMUE en termes d'emplois n'a pas été définie par département. La chimie est soutenue en PDL en termes d'effectifs.

**DR :** Pour répondre à votre question, une réunion est nécessaire

**Commentaires SNTRS-CGT**

Les chiffres de l'emploi au CNRS effectivement payé sur la subvention d'État depuis 2011, titulaires et contractuels

2010: 28027 Emplois Équivalents Temps Plein Travaillé (ETPT)

2011 : 27666 (périmètre identique à 2013)

2012 : 26910 ETPT

2013 : 26222 ETPT (estimations budget 2014)

Soit des pertes de -756 ETPT entre 2011 et 2012 et selon les prévisions du budget 2014 de près de -688 ETPT entre 2013 et 2012 dont -541 CDD et -147 fonctionnaires. **Ce qui se traduit, depuis 2010, par une diminution du nombre de personnes employées au CNRS et payées sur subvention d'État proche de 2000.**

**Selon le bilan social du CNRS, 513 contractuels ont été gérés par la DR17 en 2012 (soit 318 ETPT). Le quart environ était des doctorants et près de 80 % salariés sur ressources propres des laboratoires.**

**Combien de CDI issus de l'application de la loi Sauvadet en DR17? Peu ou prou puisque que seuls 6 (peut-être 8) contrats ont été signés en 2013 au niveau national.**

**Combien de recrutements sur examens professionnalisés réservés (Loi Sauvadet) au CNRS sur la DR17 ? Aucun (en 2013: le CNRS a ouvert 34 postes, ~50% ont été pourvus).**

**L'application de la loi Sauvadet n'est pas responsable de la perte d'emploi de titulaires au CNRS, c'est un choix**

**Les IT en situation professionnelle à la DR17:**

**SNTRS-CGT :** Une enquête a été faite par la DRH et nous voudrions avoir un échange sur les dossiers de la circonscription. Un dispositif de veille a été mis en place en 2013 qui prévoit l'envoi deux fois par an (en juillet et janvier) d'une partie du suivi global des SRH au niveau national des types de situations professionnelles difficiles traitées dans les délégations. Les contractuels et les chercheurs n'ont pas été pris en compte dans cette enquête. **Les résultats ne représentent que 2% des IT du CNRS.** Le SNTRS-CGT à sa connaissance avance le nombre d'une centaine de personnes pour la DR17.

**DR :** La cellule de veille sociale de la DR17 annonce 36 dossiers identifiés environ dont les raisons sont les suivantes

- Les situations d'inadéquation des compétences mises en œuvre avec le poste occupé
- Les situations où les aspirations professionnelles ne sont plus en adéquation avec les fonctions exercées
- Les situations de réorganisation
- Les conflits avec un agent ou un encadrant

**SNTRS-CGT :** Quelles sont les mesures de prévention ? En effet, les demandes d'aide reçues par tous les syndicats explosent. Les situations désespérées que nous avons connus ces derniers mois, (comme les suicides ou tentatives, même si leurs causes sont le plus souvent multiples et qu'il est difficile de s'en tenir au seul travail) ne font qu'accroître notre inquiétude. Il est temps de rendre publics les travaux du CNAM sur la souffrance des chercheurs au CNRS et de lancer la même étude pour les ingénieurs, techniciens et administratifs.

La situation est grave: comment la direction du CNRS compte-t-elle y faire face ? Les procédures mises en place par la direction, circulaire sur les risques psychosociaux et cellule de veille sont insuffisantes et peu efficaces. Il est temps de s'attaquer aux causes des risques psychosociaux et non à leurs seuls symptômes? Quelles sont les mesures de prévention?

**DR :** La formation des DU, qui sont souvent des universitaires éloignés des personnels CNRS n'est pas obligatoire. Les raisons sont multiples. La réorganisation et la mutualisation au sein des laboratoires ou des services sans concertation peuvent être une des raisons. Le suivi des personnels au sein du service RH DR17, minimise les effets négatifs.

**SNTRS-CGT :** Les personnels sont de plus en plus en déphasage avec le travail prescrit. Le constat des conditions de travail difficiles est en forte augmentation. Nous demandons qu'une enquête en direction des personnels de la DR17 soit lancée par le CNRS comme cela a été fait en 2013 par un autre syndicat.

**DR :** il nous faut l'accord du directeur général des Ressources Humaines ? La déléguée rappelle que la cellule de veille sociale est dans ce rôle.

**SNTRS-CGT :** La question des médecins de prévention, en nombre très insuffisant, nous ne pouvons nous contenter des médecins existants. En effet, les personnels CNRS de l'Université du Mans n'ont plus de médecin.

**DR :** Le cas des médecins de prévention est très ennuyeux. Le problème n'est pas le manque d'argent ou de moyens. Il manque des candidats spécialisés en médecine du travail. La médecine inter entreprise de Nantes est arrêtée. Le Mans et Nantes auront le même référent. Une négociation est en cours.

### **COMUE à la DR17:**

**SNTRS-CGT :** Les conseils d'administration des universités des régions Bretagne et Pays de la Loire débattent du projet de COMUE UBL. Nous souhaiterions avoir un point d'information notamment sur le positionnement du CNRS.

**DR :** Toutes les semaines, la Déléguée Régionale participe aux réunions. Une réflexion est menée sur le contenu des compétences et des périmètres. Les départements scientifiques sont représentés par objet d'études et de recherche. L'IDEX3 à l'UBL permettra aux communautés un travail pluridisciplinaire. Le projet des statuts est à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de l'Université de Nantes. Le Directeur Général du CNRS s'intéresse de près à l'UBL. Il est vigilant au sujet de la Recherche Fondamentale.

La politique de site regroupe les ambitions scientifiques avec d'autres partenaires agissant sur la formation des étudiants. L'ambition est d'arriver à UN territoire = UNE formation afin d'éviter les redondances au niveau national.

**SNTRS-CGT :** Est-ce que le projet de délégation de gestion globale (DGG) est à nouveau à l'ordre du jour ?

**DR :** Nous n'avons pas d'informations

**SNTRS-CGT :** Si une UMR ne signait pas de convention de site, que se passerait-il ?

### **Organisation de la campagne de promotions des IT 2015**

**SNTRS-CGT :** Le personnel bloqué dans leur grade n'est pas informé des possibilités d'avancement. La direction des laboratoires n'affiche pas toujours les possibilités.

**DR :** Les référents RH de la DR17 sont en mesure de répondre aux agents qui désirent s'informer sur cette question.